

"Coordonner l'éducation thérapeutique du patient"

LA FORMATION PERMET AUX PARTICIPANTS DE DEVELOPPER LES COMPETENCES NECESSAIRES A LA COORDINATION DES PROGRAMMES ET DES ACTIVITES D'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) EN PARTICULIER :

- L'ANIMATION D'EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE
- LA CONDUITE DE PROJET (DE LA CONCEPTION A L'EVALUATION)
- LA COMMUNICATION ET LA VALORISATION DES PRATIQUES

CETTE FORMATION REpond AU REFERENTIEL DE COMPETENCES PUBLIE EN 2013 PAR L'INSTITUT NATIONAL DE PREVENTION ET D'EDUCATION POUR LA SANTE

Document complémentaire à l'annexe n° 2 de l'arrêté du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient

Public

Tout professionnel ou représentant associatif coordonnant (ou se préparant à coordonner) des programmes ou des activités d'éducation thérapeutique du patient.

Objectif et déroulement

La formation a une durée de 40 heures réparties de la façon suivante.

Module 1 : deux journées consécutives (14 heures)

- Favoriser le travail en pluriprofessionnalité : constituer, animer et coordonner une équipe composée de différents professionnels et de patients ressources
 - Identifier, reconnaître et mobiliser, dans son établissement et sur son territoire, les professionnels, associations et institutions susceptibles de s'impliquer dans l'éducation thérapeutique, avec leurs contributions respectives
 - Préparer et animer une réunion, expérimenter différentes modalités de travail collectif et d'échanges
 - Organiser et animer le travail en équipe, définir les modalités de concertation, de prise de décision, de coordination et de partage d'information
- Coordonner l'éducation thérapeutique
1^{ère} partie : coordonner la conception d'un programme
 - Analyser les besoins et attentes des patients, le contexte institutionnel et réglementaire, les ressources mobilisables
 - Définir des objectifs

Module 2 : deux journées consécutives (14 heures)

- Coordonner l'éducation thérapeutique
2^{ème} partie : coordonner la mise en œuvre et l'évaluation d'un programme
 - Construire un parcours d'éducation thérapeutique intégré au parcours de soins, comprenant des bilans éducatifs partagés avec le patient, des séances individuelles et/ou collectives d'acquisition de compétences ou de résolution de problèmes
 - Planifier et suivre les activités
 - Concevoir un dispositif et des instruments d'évaluation, mettre en œuvre l'évaluation annuelle et quadriennale des programmes d'éducation thérapeutique

Intersession : 5 heures en autonomie

- Réaliser et rédiger un travail personnel en rapport avec l'activité de coordination, témoignant de l'aptitude du participant à analyser ses propres pratiques et celles de l'équipe qu'il coordonne

Module 3 : une journée (7 heures)

- Evaluer, communiquer, valoriser
 - S'inscrire dans une dynamique d'amélioration permanente de la qualité des pratiques, communiquer, par écrit et par oral, sur l'expérience de l'équipe et sur le programme
 - Remettre, présenter et analyser collectivement les travaux personnels réalisés en intersession

La participation à toute la formation ainsi que la validation, par le formateur, du travail personnel permettent l'obtention d'un certificat de formation à la coordination de l'éducation thérapeutique.

Contenu

- Place et fonction des différents acteurs de l'éducation thérapeutique (professionnels hospitaliers et libéraux, réseaux, associations de patients, institutions...) : modalités d'articulation et de communication entre eux
- Coordination du travail en pluriprofessionnalité, animation d'équipe
- Education thérapeutique du patient : définitions, critères de qualité, textes réglementaires, recommandations officielles
- Modes d'intégration de l'éducation thérapeutique aux parcours de soins des patients : dans le travail quotidien des soignants et à travers des activités ou des programmes spécifiques
- Evaluation en éducation thérapeutique, évaluation annuelle et quadriennale des programmes
- Analyse de pratiques et d'outils de coordination d'équipe, de gestion et d'évaluation de programme

d'éducation thérapeutique (situations apportées par les personnes en formation et par les formateurs)

Démarche pédagogique

- Les participants à la formation sont des professionnels en activité : la formation, extrêmement concrète, s'appuie donc sur leur expérience et sur l'analyse de leurs pratiques. La démarche pédagogique utilisée pendant la formation s'inscrit dans la même logique que celle préconisée pour mettre en œuvre l'éducation thérapeutique : elle respecte notamment les différentes étapes de la méthodologie de projet et sollicite, à chacune des étapes, la participation des personnes en formation.
- Le travail en interprofessionnalité est pratiqué à chaque module. Une attention particulière est portée à la diversité et à la complémentarité des compétences au sein du groupe en formation. Des séances de travail en petits groupes facilitent notamment l'expression de chacun et les échanges.
- Au fil des journées de formation, les participants découvrent, expérimentent, et éventuellement créent, des techniques et outils d'organisation, d'animation, de coordination et d'évaluation.

Tarif : Nous consulter

Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique
→ 88 rue de la Roquette CS 20013 – 75544 PARIS cedex 11 - Tél. 01 40 21 60 74
e-mail afdnet@afdnet.net site <http://www.afdet.net>

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 0F 378592240

ASSOCIATION LOI 1901 - SIRET : 378 592 240 00030 - APE : 8559 A NUMÉRO D'AGRÈMENT DE FORMATION : 11 75 324 14 75